



Built to Lead

Pour publication immédiate : 11/5/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN COUP DE FILET CONTRE CEUX QUI NE PAIENT PAS AUX POSTES DE PÉAGE

Le processus de suspension de 575 enregistrements commence dans le cadre des nouvelles réglementations de l'État

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui le début du processus de suspension de 575 véhicules enregistrés dans l'État de New York dans le cadre de son coup de filet contre les contrevenants qui omettent à répétition de payer les frais de péage. Les conducteurs de ces véhicules ont présumément enfreint les réglementations d'État récemment adoptées et ciblant les individus qui ne paient pas les frais de péage ou autres frais résultant de cinq infractions en matière de péage survenues durant cinq journées différentes sur une période de 18 mois. La réglementation s'applique à tous les postes de péage de New York.

« Ces fraudeurs agissent aux dépens de ceux qui respectent la loi et paient leurs frais de péage, et cela ajoute au fardeau du réseau des transports de New York en ne lui offrant pas les ressources nécessaires à sa maintenance, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. La mesure prise par cette administration freine ceux qui ne paient pas les frais de péage et fait passer un message simple : Si vous ne payez pas votre juste part, vous serez tenu responsable. »

Les nouvelles réglementations de l'État sont entrées en vigueur le 20 janvier.

Avant que la suspension prenne effet, le Département des véhicules motorisés envoie des lettres avertissant les propriétaires que l'enregistrement de leur véhicule sera suspendu dans les 45 jours, à moins qu'ils ne paient les frais spécifiés ou qu'ils ne communiquent avec le Centre du service à la clientèle E-ZPass de New York ou avec le Département des véhicules motorisés afin de demander une audience. Des lettres ont été envoyées aux individus comptant des infractions auprès de l'Autorité Thruway de l'État de New York, de l'Autorité portuaire de l'État de New York et du New Jersey et des Ponts et Tunnels de l'Autorité portuaire de l'État de New York et du New Jersey.

Le directeur administratif de l'Autorité portuaire, Pat Foye, a déclaré : « L'objectif de ce nouvel outil d'application de la loi, avancé par le Gouverneur Cuomo, n'est pas de punir, mais d'assurer le respect de la loi. Il est injuste pour la majorité des conducteurs qui respectent la loi que certains individus cherchent sans cesse à la contourner. La suspension potentielle des enregistrements devrait clairement indiquer à ces bons à rien que de respecter la loi et de payer les frais de péage est beaucoup plus abordable

en bout de compte que de refuser de payer. »

Terri Egan, commissaire administrative adjointe du Département des véhicules motorisés de l'État de New York, a déclaré : « La loi sur les véhicules et la circulation de l'État de New York donne au DMV le pouvoir de suspendre l'immatriculation des contrevenants à répétition. De ne pas payer les frais de péage est une offense sérieuse dont le poids revient aux automobilistes qui se conforment à la loi. En nous associant aux agences de péage et en nous attaquant aux contrevenants qui refusent de payer, nous travaillons en vue d'augmenter la conformité et de faire passer le message suivant : il ne vaut pas la peine d'enfreindre la loi. »

Le président de la MTA, Tom Prendergast, a déclaré : « Les sept ponts et deux tunnels de la MTA sont des voies essentielles dans et autour de toute la ville de New York, utilisées par plus de 800 000 conducteurs par jour. Nous travaillons fort en vue de contrôler nos coûts et de pouvoir garder les frais de péage bas. Mais nous dépendons également de certains revenus en vue d'assurer la maintenance de ces importantes voies de transport. »

La directrice administrative par intérim et chef des opérations de l'Autorité Thruway, Maria Lehman, ingénieure professionnelle, a déclaré : « Le Thruway de New York est l'une des plus longues autoroutes soutenues par péage au pays, et des centaines de millions d'automobilistes l'utilisent chaque année. Malheureusement, ceux qui ne paient pas les frais de péage ont créé une inégalité sur les routes de notre État - tout le monde doit payer leur juste part s'ils utilisent la route. Avec le plan du Gouverneur Cuomo, qui vise à suspendre l'enregistrement de ceux qui évitent à répétition de payer les frais de péage, la justice sera rétablie pour la majorité des conducteurs qui obéissent à la loi et paient les frais de péage comme il se doit. »

Les propriétaires de véhicules motorisés recevant une lettre d'« avis d'enregistrement » du DMV pour frais de péage non payés et frais dus à toute autorité de péages de l'État de New York, et qui souhaitent éviter que leur enregistrement soit suspendu, doivent communiquer avec le Centre de service à la clientèle E-ZPass de New York au 800-333-8655 en vue de payer ou de contester les frais. Ceci s'applique que le contrevenant soit un utilisateur E-ZPass ou non. Les contrevenants peuvent également demander une audience avec le DMV en suivant les directives sur leur lettre de suspension.

Pour toute infraction, l'autorité de péage envoie deux avis au contrevenant, incluant le montant dû et des directives sur la façon de payer ou de contester les frais. En plus d'une éventuelle suspension d'enregistrement, de ne pas payer ou de refuser ou de transférer les frais peut également faire en sorte que votre dossier soit transféré à une agence de collecte, que vous encouriez des frais supplémentaires ou que vous faisiez face à une poursuite judiciaire.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418